

Trophée de l'Espoir

20^{ème} édition cette année !

Le principe du trophée :

Ce trophée a été créé en 1991 à l'initiative de Bernard TALVARD. Cet escrimeur de Haut Niveau, travaillant à la DDJS, souhaitait aider **les jeunes espoirs du sport seine et marnais** à poursuivre leur carrière dans de bonnes conditions et à valoriser leurs performances.

Depuis, **190** lauréats âgés de moins de 23 ans ont été honorés pour avoir **accompli une ou des performances reconnues sur le plan national ou international**.

C'est la DDJS qui centralise les informations, aidée en cela par les sponsors, les journalistes sportifs, le mouvement sportif et, notamment, les entraîneurs, les présidents de club et/ou comités départementaux qui écrivent pour faire connaître les résultats enregistrés par les jeunes sportifs. L'association « Trophée de l'Espoir et Challenge du Fair Play » a été créée en 2007.

Chaque mois, entre Septembre et Juin, le jury se réunit pour choisir un espoir. Il est composé de membres de la DDJS, du Conseil Général, du CDOS, du Crédit Agricole Brie Picardie, de la presse sportive (La République de Seine et Marne, la Marne). Il désigne le vainqueur de la finale.

PARTENAIRES DE CE TROPHEE.

La DDJS est chargée de l'organisation.

Le Crédit Agricole Brie Picardie apporte une aide financière de 750 euros à chaque espoir.

Le Conseil Général offre le cocktail mensuel et le voyage pour le lauréat final.

Le CDOS remet une coupe et apporte ses connaissances sur les disciplines sportives.

La Presse assure la couverture médiatique de ces trophées et ses informations sur les athlètes.

